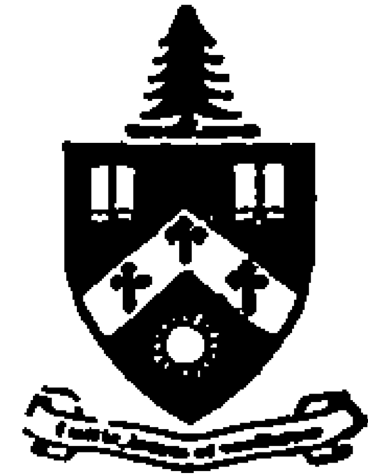
UNIVERSITÉ LAURENTIENNE | LAURENTIAN UNIVERSITY



Lambda



Edition Francaise, 4 Fev. 1966
Universite Laurentienne, Sudbury
VOL. 5A. NO. 3

BILINGUALISM IN ONTARIO - On Whom Does it Depent? The French Or The English

A l'auteur de l'article malpropre paru dans le Lambda de langue anglaise du 14 janvier 1966, intitulé "Bilingualism in Ontario — on whom does it depend: the French or the English"?, à ce 'brave' anonyme qui se croit encore au Moyen Age, et qui, si 'brave' soit-il, ne l'a pas été assez pour signer son article . . . je me permet de faire quelques petites remontrances:

1) "but Associations such as l'ADELFNO have as yet withheld their support"; après une telle citation je ne puis que me demander si ce monsieur sait bien lire le FRANCAIS, car autrement je me ferais un énorme plaisir de lui interpréter le présent article en anglais, dans le Lambda anglais! Toutefois, je me risque à lui poser les questions suivantes, en français: Monsieur X, savez-vous au moins lire le FRANCAIS? Et si oui, comprenez-vous au moins ce que vous lisez? Et si oui, lisez-vous les deux journaux de langue française qui s'occupent des intérêts des Canadiens d'expression française en Ontario Nord? Et si oui, donc, vous lisez Le Droit et L'Information? Et si oui, et bien retournez à l'école primaire car vous ne savez pas lire du tout . . .

L'Information, seul journal d'expression françaises pour tout le diocèse du Sault Ste-Marie (14,000 abonnés) publiait à la page 9, (page consacrée à l'ADELFNO depuis septembre 1965) de son édition du 25 novembre 1965, un article intitulé "L'AGEUL de Sudbury se prononce en faveur du FRANCAIS". Cet article présentait les 4 résolutions qui faisaient suite aux 11 "VU QUE" de la déclaration de l'AGEUL en faveur du français en Ontario dans les écoles publiques et secondaires, et avait été soumis à l'Information par l'ADELFNO.

Le Droit, (45,000 abonnés) publiait le 22 novembre un article semblable à cet effet, et nous avons raison de croire que La Frontière de Rouyn, Le Soleil de Québec et Le Devoir de Montréal en auraient eux aussi fait brâve mention.

C'est donc dire que non seulement l'ADELFNO était en faveur de cette recommandation de l'A.G.E. mais aussi qu'elle a voulu partager sa joie et son bonheur (causés par une telle résolution) avec plus de 50,000 lecteurs d'expression française.

2) **Et que penser du Mémoire de la Laurentienne au B & B?**

Ici, je pourrais faire le méchant et vous demander pourquoi, cher Monsieur X, lors de la présentation du Mémoire de l'Université Laurentienne sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, le 13 décembre 1965, à la Commission Laurendeau-Dunton, par Messieurs J. E. Havel et Allan Nicholson, n'en avez-vous pas fait mention dans le journal Lambda d'expression anglaise?

L'ADELFNO, elle, s'est occuppée de faire passer cette nouvelle dans l'Information, dans Le Droit, et même dans le Lambda présent. Que dites-vous de cela, M. le "brave anonyme?" Et pourquoi n'avez-vous pas remercié officiellement Messieurs Nicholson et Havel à cette occasion? Ils travaillaient pour le B & B eux aussi. Ce serait plutôt à nous de dire ". . . But Associations such as l'AGE have as yet withheld their support to Laurentian University's B & B report . . ." Mais, nous nous en gardons bien, car nous désirons l'harmonie, l'entraide et l'échange entre les groupes d'étudiants provenant de tous les groupes et cultures qui se côtoient en sol canadien.

3) "One can ask oneself why they do not want to see such a resolution materialize? "Comme je l'ai expliqué au préalable, tel n'en fut pas le cas pour l'ADELFNO, qui bien au contraire fut trè. emballée par cette résolution. Toutefois, on aurait pu poser la question d'une autre façon pour obtenir une réponse un peu plus honnête. Par exemple: "Why did ADELFNO not reply officially to the SGA on this resolution that French be taught in public and secondary schools in Ontario?" La réponse aurait été très simple: M. Jim Stark avait oublié de nous faire part officiellement de cette résolution. Le président ou l'organisateur régional de l'ADELFNO n'a en

(Suite, Page 2)

MENACE!

LE PRESIDENT DE L'AGEUL MENACE DE DEMISSIONNER

A la réunion du Conseil de l'AGEUL, le 18 janvier dernier, M. le Président Jim Stark menaca son Conseil de démissioner! Sans aucun doute le Conseil craignit-il les effets de cette menace puisque M. Stark est toujours président.

Michel Daoust, se référant à un certain voyage à Kingston, qu'avaient entrepris Eric Larivière, John Holtby et Jim Stark, fit remarquer qu'une somme de $34.45 de dépenses n'était pas justifiée, Jim Stark ne pouvant en rendre compte.

Le président répondit en ces mots: "If you make me pay, I will assume you think I took the the money, so I will resign." Bien effrayé par ce qui aurant pu avoir l'air d'un détournement de fonds (Could this be a case of alleged misappropriation of funds?) l'assemblée, tenant à son intégrité, lui accorda un vote de confiance et décida de prendre le $34.45 des fonds de U.C.E.

Il parait que le Président de l'AGE n'est pas le seul à manipuler distraitement les fonds de l'AGE . . .

A la même réunion du Conseil, il fut aussi question de quelque huit cent vingt-neuf dollars et quatre vingt seize sous ($829.96) que le "Social Committee" avait dépensé sans passer par le processus normal d'autorisation. Sans doute, le comité avait bien dépensé cet argent, mais ces dépenses na'vaient pas été autorisées par des commandes d'achats. Enfin, le Conseil approuva officiellement les dépenses déjà faites et le comité fut, selon M. Stark, "dûment réprimandé".

Roland Aubé



On s'en souvient!

VU ET ENTENDU

EN COULISSE . . . SANS MALICE . . .

— — — "Vous n'êtes pas de l'université, mais à l'université."

— — — "Et, si vous étiez cultivés, vous ajouteriez . . ."

— — — "La différence entre l'ADELFNO et l'Association d'Education? L'Association d'Education est contrôlée par des "Pieds Noirs" et l'ADELFNO est contrôlée par une "Robe Noire."

— — — "Si je ne vaux pas une bonne risée, je ne vaux pas grand chose," de déclarer Claude Demers en censurant une bonne farce sur son compte.

— — — "Qui est ce J. de C.N. qui écrit tous ces articles dans l'Information? Certains prétendent que son vrai nom est Jacques de Canadien National . . . Vives les nobles!

— — — "On voit sa femme de moins en moins souvent, mais de plus en plus . . ."

— — — Grande découverte . . . par J. de C.N. Trahan, t'es plein de m . . .

— — — M. J. de C.N.: Oubliez-vous l'Ami du Peuple, journal de combat dont la devise est "Je crains Dieu cher Abner et n'ai point d'autre crainte?"
N.D.L.R. — Au lieu de caindre, faudrait peut-être avoir honte . . .

— — — "Toupin or nor Toupin, that is the question."

— — — "Ca va plus vite lire en diapason." (A. Lafond)

— — — Suggestion pour l'AGE: faire faire une étampe: "Proposé par Eric Larivière, appuyé par Ted Beauparlant" et une deuxième: "Motion defeated."

— — — When I drink, I just love you Frenchmen; when I'm sober, I hide it. (Willard Pederson)

— — — Lambda interview Jacques de Courville Nicol.
Q. Passes-tu encore ton auto à Aubé?
R. Quelle auto?

L'Université de Sudbury

Avec le début du deuxième semestre, le Conseil des Etudiants de l'Université de Sudbury lance de nombreux projets qui, on l'espère, seront très enlevants grâce au travail de bons organisateurs.

Le Comité social prépare de nombreuses activités, en particulier pour le "Retour des Anciens". C'est là une des plus grande manifestations sociales de l'année.

Il nous faut des volontaires pour construire un monument de glace. Nous avons également besoin de bons coureurs pour la course en chariots. Après tout, l'Université de Sudbury est le plus gros collège et se doit d par cela de remporter tous les honneurs dans ses concours.

La danse de la Saint Valenti s'en vient. Il nous faut du monde pour l'organiser.

Oh! Oh! L'Université de Sudbury se distingue. Il nous faut

(Suite, Page 2)

EQUIPE DU LAMBDA
(Edition Française)

Rédacteur en chef .... Claude Demers
Rédacteur adjoint .... Denis Beauchamp
Chroniqueurs .... Jacques de Courville Nicol
Observateurs à l'A.G.E. .... Donald Pharand, Roland H. A...
Collaborateurs .... Eric Larivière, Suzanne Savard
.... Yves Bernatchez, Robert DelFrate
Gérant de publicité .... Murray Stark
Imprimeur — Sudbury Print et Arts Graphiques — 674-8060

"BILINGUALISM IN ONTARIO — ON WHOM DOES IT DEPEND: THE FRENCH OR THE ENGLISH?"

aucun temps reçu de lettre officielle de la part du président de l'AGE pour nous aviser de cette résolution particulière. Ce n'est que par l'entremise de certaines personnes intéressées que l'ADELFNO a réussi a connaitre la résolution qui avait été préssentée à CUS par l'AGE, et qu'elle a agi en conséquence.

Mais alors c'est à nous de demander à M. Stark la raison pou laquelle il n'a pas tenté d'aviser l'ADELFNO officiellement de cette résolution. Peut-être ne voulait-il pas s'abaisser à un mouvement qu'il ne reconnaissait pas lui-même?Chose certaine, dans un cas ou dans l'autre l'ADELFNO n'est pas à blâmer, et peut dire avec la conscience en paix qu'elle a fait tout en son possible pour plaire et pour soutenir l'AGE. La formation d'une section Locale de l'ADELFNO à l'U.L. pour collaborer avec l'AGE en est une des preuves les plus tangibles que nous pouvons apporter de notre bonne foi. Bien entendu la Régionale ne peut dépendre de l'AGE parce qu'elle est organisée sur un plan régional, et non pas local ou même universitaire.

4) "It is because it was presented by an English speaking person . . ." Cette question est tellement de mauvais goût et abrite tellement d'arrogance que je n'avais pas l'intention d'y répondre. Toutefois, je crois bon de souligner que l'ADELFNO laisse la haine et l'impertinence déplacée aux enfants qui ne connaissent pas mieux, et que elle, par ailleurs s'adresse à des êtres humains intelligents et adultes, qui tentent de demeurer au-dessus de ces barbaries "moyenageuses".

5) "In Ontario, de poursuivre le brave Monsieur X, it seems that the fate of the French language depends on the enthusiasm of the English-speaking Canadians who honestly want bilingualism". Ici, je me contente de répondre qu'il est vrai d'une certaine manière que le bilinguisme en Ontario dépend surtout de la majorité anglophone puisque tous les Canadiens d'expression française le sont déjà! Mais j'ajouterai que si les Canadiens d'expression française en Ontario n'aivaient pas lutté avec acharnement pour préserver les droits de leur langue, qu'aujourd'hui il ne serait même pas question de bilinguisme, puisque seul l'anglais serait parlé. Et j'ajouterai encore, que si tous les Canadiens d'expression anglaise de l'Ontario désiraient si honnêtement le bilinguisme, il n'y aurait pas tant de luttes et de disputes inutiles à ce sujet. J'espère que le jour viendra où les Canadiens verront dans le français et dans l'anglais des instruments de culture et de perfectionnement, plutôt que des armes politiques ou des objets de discorde et d'inimitié! Et c'est particulièrement à vous, M. l'incognito, que je souhaite la chose!

6) En terminant et pour résumer je me permets d'insister sur les points suivants:

a) Je ne blâme point l'AGE en tant qu'Association — mais je m'en prend à certains de ses membres. Je ne blâme pas le Lambda anglais — mais je m'en prend à certains de ses journalistes 'folichons'. Je ne blâme pas les Canadiens anglophones de l'Ontario (comme certains pourraient lâchement le prétendre) mais je m'en prend à certains individus fanatiques et bouchés. D'une façon générale, je suis épaté de l'action dynamique de ces groupes, et je les encourage à continuer dans la voie de l'échange et de la compréhension.

b) Toutefois, je blâme les chercheurs de trouble, les 'déterreurs' he hache de guerre, et les accusateurs anonymes qui par leur légèreté, leur arrogance et leur mauvais goût suscitent le trouble et la discorde au sein de l'Université.

c) Je blâme les journalistes mal renseignés qui aspirent au sensationalisme, et je déplore les chefs totalitaires qui ne voient que leur point de vue et se foutent de celui des autres.

d) Je blâme ceux qui ont accusé directement ou indirectement l'ADELFNO de 'détournement de fonds' (misappropriation of funds) lors du Congrès Annuel au printemps de 1965, et j'affirme que les responsables ont agi irresponsablement, sans connaissance de cause et avec préjugés, alors qu'ils tentaient de justifier de fausses manoeuvres à l'intérieur de leur propre Association! Le nom de l'ADELFNO n'aurait jamais dû être impliqué à cette histoire du $125.00!

e) J'affirme que l'ADELFNO a fait tout en son possible pour collaborer avec l'AGEUL (la fondation d'une section locale de l'ADELFNO à l'U.L. sous la direction de M. Guy Fillon en est une preuve tangible), et que loin d'en vouloir à celle-ci, est allée en dehors de son chemin pour se plier aux volontés de cette dernière depuis tout ou moins, septebre 1965 — et ceci afin de favoriser une certaine harmonie entre francophones et anglophones à l'Université.

f) Je félicite sincèrement M. Jim Stark, en tant que président de l'AGE, pour les excellentes résolutions qu'il a soutenues en faveur de l'enseignement du français dans les écoles publiques et secondaires; je me permets d'ajouter que de si formidables résolutions auraient conservé beaucoup plue de prestige, si ses auteurs n'en avaient pas réclamé tant de remerciements et de gloires.

g) Je propose pour l'avenir, à ceux qui désirent le soutien et l'encouragement de l'ADELFNO pour tel ou tel projet, qu'ils prennent au moins la peine d'aviser cette dernière par écrit et d'une façon plus officielle.

En terminant, je défie qui que ce soit à l'U.L. de venir accuser l'ADELFNO en débat public, pour quelque faute que ce soit, et ceci comprend toutes les implications malhonnêtes dirigées contre celle-ci dans l'édition du Lambda anglais du 11 novembre, 1965 et du 14 janvier, 1966 en particulier.

ADELFNO.
JACQUES DE COURVILLE NICOL,
Organisateur Régional,



Serrez Vos Suces..!

(Lettre traduite de l'anglais par l'équipe bienveillante du Lambda français)

M. R. DelFrate,
Comité Social,
A.G.E.,
Université Laurentienne.
Cher monsieur,

La permission vous a été accordée d'organiser une danse au Grand Salon le 5 février, 1966, pour le prix ordinaire de $50.00, que nous coûte le nettoyage de la salle.

Je désire vour faire remarquer que le Grand Salon fut utilisé par l'A.G.E. le 22 décembre pour leur danse de Noël, et que cette salle fut laissée dans un état pitoyable.

L'Université a dû débourser plus de $200.00 pour nettoyer la salle et enlever des éclats de vitre incrustés dans le parquet. On renversa de la boisson sur le plancher du Grand Salon, et les murs en furent éclaboussés. On a aussi sali l'entrée de la salle et le corridor de l'édifice des Arts et Humanités.

A cause de ces faits, je dois rappeler à tous que le Grand Salon sera fermé aux activtés étudiantes, à moins que les étudiants n'améliorent leur comportement.

Il est alarmant de constater le dommage qu'a subit l'Université au cours des dernières esmaines. On a brisé la porte et le siège d'une cabine téléphonique dans l'édifice des Arts et Humanités. On a aussi brisé en fin de semaine une porte vitrée ainsi que l'écriteau lisant: "Athletic Building".

Je crois que chacun devrait faire un sincère effort pour prévenir la répétition de telles choses; cette Université est la vôtre et vous devriez en être aussi fier que nous.

M. DelFrate, je souligne ces problèmes afin que vous compreniez pourquoi je dis qu'à moins qu'il y ait amélioration, cette danse sera la dernière que nous permettrons au Grand Salon.

Sincèrement vôtre,
H. Lemire
Directeur des Services.

HL/em
C. C. President Mullins
Dean Regimbal
J. Stark
A. Lafond
L. Atkinson
P. Goring
D. Brillinger

Je voudrais que tous les étudiants prennent au sérieux les remarques de monsieur Lemire: nous sommes ceux qui souffriront le plus des répercussions de nos inexcusables actions.

Il y a certaines choses (le vandalisme) que les organisations étudiantes ne peuvent contrôler. (Aurait-on vraiment besoin d'un système disciplinaire?) Mais l'A.G.E. est responsable de toute activité organisée par ses comités. Et je crois que les menaces de monsieur Lemire sont pleinement justifiées.

On critique l'administration de l'Université, on accuse ces messieurs de ne pas vouloir coopérer. Peut-on les blâmer si nous nous révélons des enfants qui avons constamment besoin de surveillance? Peut-être devrions-nous nous montrer dignes de confiance avant de demander la coopération de l'administration . . .

De toute façon, notre comportement lors de la danse du 5 février décidera des faveurs que nous pouvons attendre dans l'avenir. A tous d'y voir!

Robert DelFrate,
Président adjoint du comité social.

L'UNIVERSITE DE SUDBURY

des gens pou s'occuper de la vente des "tuques", "blazers" et "sweat-shirts" aux couleurs de l'Université de Sudbury. Applaudissons cet effort. Cela pourrait bien être important pour l'esprit du Collège.

Pour terminer, je voudrais vous parler de l'épée de l'Université de Sudbury: chaque année, l'élève que si sera le plus dévoué pour les activités du collège de l'université se verra descerner une réplique de l'épée emblèmatique du Collège. Cette épée sera désormais notre signe de ralliement.

Allons, serrons-nous les coudes et allons gaiement!

André Lafond,
Président de
Conseil Etudiant.

UN GARS S'TANNE!

O rage, O désespoir, O confrères ennemis,
N'avez-vous tant vécu que pour cette infamie,
Et n'êtes vous pas blanchies par vos moultes outrages,
Que pour n'avoir écrit que d'insidieuses pages!

Ma plume qui tant de fois c'est couchée sur la page,
Pour tenter de dormir ou d'oublier l'orage,
N'en peut plus maintenant, et réclame carnage,
Elle vous fera, messieurs, plus de mille tapages!

La Corneille qui Boileau dans les sources du "hambda anglais".

L'ANGLAIS: langue seconde

Dans le rapport numéro quatre du comité des langues modernes de l'Institut des Programmes d'Etudes de l'Ontario, on affirme que pour les Fanco-Ontariens à l'école secondaire, l'anglais est une langue seconde, et l'on fait les recommendations suivantes à cet effet:

I—Qu'il soit établi pour la matière intitulée English, de la 9e année à la 13e un programme d'études mieux adapté aux connaissances linguistiques et aux besoins de l'éleve francophone qui apprend l'Anglais en tant que langue seconde dans les écoles secondaires de l'Ontario. Toutefois, si l'élève venant de l'école primaire veut choisir la matière intitulée English qui est enseignée actuellement aux élèves anglophones, et si ses connaissances linguistiques justifient ce choix, qu'il lui soit permis de la faire.

II—Que des manuels appropriés soient mis à la disposition des élèves francophones, avec les autorisations voulues, dans le cadre de ce programme d'études adapté;

III—Que des examens appropriés soient prévus tout au long de ce programme d'études, jusqu'en 13e année inclusivement. L'examen de 13e année correspondant à ce cours devrait être accepté pour l'admission aux universités de l'Ontario.

IV—Que les collèges de pédagogie donnent un cours sur les méthodes et techniques applicables à l'enseignement de l'Anglais aux élèves francophones des écoles secondaires qui étudient l'anglais en tant que langue seconde dans le milieu ontarien;

V—Que les règlements relatifs à la langue de l'enseignement dans les écoles secondaires soient assouplis suffisamment pour permettre un plus grand usage du français, dans l'enseignement proprement dit comme dans les explications particulières, dans le cas des matières qui, à l'heure actuelle ne sont enseignées qu'en anglais;

VI—Que les élèves francophones des écoles secondaires soient groupés de façon homogène, lorsque leur nombre le permet, soit

a) dans une même école de la localité ou, si la chose n'est pas possible,

b) dans des classes de chaque école, de telle sorte que lélève francophone ait le bénéfice de tout l'éventail des programmes et des options offerts par les programmes d'études réorganisés.

VII—Que l'Institut des programmes d'études de l'Ontario crée un comité composé de huit personnes au maximum et représentant tous les niveaux de l'enseignement et le charge de tracer un projet de cours intégrés, pour les deux programmes et pour toutes les orientations, dans le cas des matières suivantes:

a)Anglais pour les élèves francophones et

b) Français

VIII—Que le comité prévu par la recommendation no VII soit autorisé à recommander, au besoin, que les études soient faites sur le bilinguisme et sur les conditions qui règnent dans les écoles secondaires de l'Ontario.



M. Conrad LAVIGNE.

La minorité française noyée à l'Université Laurentienne

TIMMINS — L'Université Laurentienne de Sudbury ne sera bientôt bilingue que de nom, déclarait M. Conrad Lavigne, un des gouverneurs de cette université, au Club Richelieu de Timmins, il y a quelque temps. La seule université bilingue non confessionnelle au Canada, lancée en 1960, dans l'espoir de créer des universitaires conscients, avertis et sympatiques aux représentants de l'une ou l'autre des deux nations fondatrices, souffre d'une pénurie d'élèves de langue française. Ainsi, au tout début de l'université, sur 300 élèves, 125 étaient de langue et de culture française. Aujourd'hui, sur un total de 906 inscriptions, 773 sont de langue anglaise et 133 seulement sont de langue française. Le total des inscriptions d'étudiants de langue anglaise augmente sensiblement chaque année et attiendra au moins 1,000 élèves l'an prochain, tandis que le nombre d'étudiants de langue française reste sensiblement la même depuis sa fondation.

Les raisons pour cet état de choses sont multiples, déclara M. Lavigne, mais la principale est bien le système d'éducation secondaire en Ontario qui ne prévoit pas d'octrois aux écoles secondairess catholiques bilingues. Il y a bien les High Schools publics où l'on enseigne le français, mais tous le systeme favorise la langue de la majorité et rares sont les Canadiens français qui réussissent à sortir de ce système secondaire public avec la préparation nécessaire pour suivre les cours universitaires en français. Il semblerait qu'une solution efficace de remédier à ce dilemne — du moins pour le moment — serait d'obtenir du Québec quelques centaines étudiants qui viendraient, tout en recevant une éducation hors pair, rehausser, renforcir et supporter leurs cousins Ontariens. Ceci ne veut pas que les étudiants d'expression française du Nord de l'Ontario ne sont pas aussi importants, bien au contraire. Sans eux, la section française de l'Université Laurentienne ne pourra survivre.

M. Conrad Lavigne, président de CFCL Radio et Télévision, Timmins, et nouvellement élu président de l'Association canadienne de radio et de télévision de langue française, et gouverneur de l'Université Laurentienne, invite sérieusement parents et étudiants intéressés au français à venir donner un coup d'épaule.

B et B

Le Mémoire Betb de l'Université Laurentienne

Le lundi, 13 décembre, à Ottawa, M. Jean E. Havel (gauche), professeur de Sciences Politiques à l'Université Laurentienne, ainsi que M. Allan Nicholson (droite), secrétaire-général de lUniversité Laurentienne, présentaient un mémoire sur le bilinguisme et le biculturalisme à la Commission Laurendeau-Dunton au nom de l'Université Laurentienne.

Parmi les nombreuses recommandations que comportait ce mémoire, en voici les principales:

1. nous recommandons fortement l'unité nationale au Canada, et désirons que les droits de chaque individu soient respectés.
2. nous recommandons des écoles françaises à tous les niveaux d'enseignement, et affirmons tous les droits du français en sol canadien.
3. nous recommandons un ministère de l'instruction publique au fédéral pour s'occuper des minorités dans chaque province canadienne.
4. nous recommandons qu'Ottawa développe son rôle de protecteur de bilinguisme, en particulier par des écoles françaises, non-confessionnelles à travers tout le Canada.
5. nous recommandons la révision des manuels scolaires pour toutes les institutions d'enseignement au Canada.
6. nous recommandons l'unilinguisme au Québec (francais) comme étant l'unique façon de préserver le francais au Canada.
7. nous recommandons le bilinguisme au niveau des services fédéraux de communication, de l'armée, de la haute fonction publique, des cours et des tribunaux, etc. . . .
8. nous recommandons la multiplication des contacts et des échanges entre jeunes de diverses origines ethniques et de diverses provinces, afin d'en arriver à favoriser l'harmonie en niveau national.

Le mémoire se termine en disant que: "pour rassurer les promesses plus particulièrement faites aux francophones, nous demandons que par diverses mesures le français apparaisse comme vraiment langue Canadienne." Et le mémoire ajoute, "après avoir tenté d'esquisser le moyen d'assurer aux francophones qu'ils ne disparaitront pas, nous indiquons une série de moyens qui devraient contribuer à ramener la paix dans les coeurs et contribuer à la grandeur nationale."

Quand l'A.G.E., se prendra-t-elle au sérieux?

Il est question d'une motion acceptée lors de l'assemblée de l'A.G.E. le 30 novembre, 1965; motion qui allouait un budget "illimité" à un certain "comité judicaire". A savoir, l'A.G.E. est-elle si incompétente, et dans une telle insécurité administrative qu'elle doit mettre son budget entier à la disposition d'un de ses sous-comités? Si c'est le cas (on doute fort que ça ne le soit pas), on suggère qu'elle concède officiellement tous ses pouvoirs à ce dit "comité judicaire" qui en toute apparence les tiendrait déjà.

Bien qu'une motion d'Eris Larivière et d'Andy Newberry proposait de limiter ce budget à un montant fixe, il semblerait que "l'allmighty" A.G.E. ne se souciait guerre de voir ses fonds entiers mis à la disposition de ce "je ne sais trop quoi . . ." comité "judicaire"! Elle rejeta la motion Larivière-Newberry. Il s'agit de savoir messieurs les "sages" administrateurs de l'A.G.E., si vous êtes toujours aussi généreux?

Donald Pharand

N.B. — Cher A.G.E.,

Pourrait-on vous suggérer un cours en "logique élémentaire" offert par l'Université Laurentienne. Cours qui, croit-on, vous serait très profitable.

Dernier Avis

Achetez votre billet pour le Carnaval de Québec avant le 6 février.

PRIX

PRIX — Pour étudiants de l'université $23.00.
Pour étrangers ou visiteurs $25.00.

Ceci inclu le transport et logement.

Pour d'autres renseignements adressez-vous à Gilles Belanger dans le bureau L214.

JOYEUX CARNAVAL

S.D.H.

Découpez aux lignes pointillées

BOTTIN DE L'UNIVERSITE LAURENTIENNE DE SUDBURY

Achenback, Fred, 430 Montague St., Sudbury, Ont.	672-0606
Adams, Vanet, 329 Westview Drive, Sudbury, Ont.	672-8236

N. B. Voici les deux premiers noms de votre bottin. Nous continuerons cette publication dans les éditions subséquentes du Lambda français; nous osons croire que votre carnet d'adresses et de numéros de téléphone sera complet avant que l'A.G.E. ne publie le sien.

COMMENTAIRE

Notre constitution, bien qu'elle soit très flexible est aussi très rigide. Contradiction! Impossibilité! Folie!

"L'A.G.E.U.L. représente tous les étudiants de L'U.L. quels que soient les collèges, écoles, facultés où ils sont inscrits.Car bien qu'elle connaisse comme fondamentale le caractère biculturel de l'Université qu'elle entend à tout prix respecter, et qu'elle soit consciente de la diversité religieuse de ses membres, l'AGEUL représente d'abord et avant tout le corps étudiant tout entier plutôt qu'une ou plusieurs parties de celui-ci; elle laisse aux conseile de collâges,écoles, afcultés ou sections intéressés le soins de veiller aux besoins particuliers de ces diverses parties."

Cet extrait de l'article I indique le ferme concept sur lequel se base notre Consitution. Les sept subsections de l'article II ne font qu'élobarer sur l'aspect bilingue de l'A.G.E.

ARTICLE II DES LANGUES DE TRAVAIL

1. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles de l'AGEUL.
2. Aux fins de la présente constitution et de ses règlements d'application, un étudiant est réputé être francophone lorsqu'il est inscrit dans la section française de l'Université et anglophone lorsqu'il est inscrit dans la section anglaise.
3. Le Bottin des étudiants ainsi que tous les avis et affiches officielles de l'AGEUL doivent être communiqués en même temps en français et en anglais.
4. Pour ce qui est des périodiques comme l'album-souvenir, les journaux et les revues littéraires, leurs rédacteurs doivent voir à ce qu'il y ait à peu près la même proportion de textes dans l'une et l'autre langue.
5. Tout effet de correspondance doit être rédigé et classé dans la langue directement en cause.
6. Les régistres et les rapports officiels doivent être établis dans les deux langues.
7. Les procès-verbaux des délibérations de toutes les réunions du Conseil doivent être rédigés et classés dans les langues, et lus dans les deux langues aux réunions subséquentes.

En principe, il n'y a aucun problème qui se présente dans cet article. En pratique, c'est tout autre chose. C'est sans malice que l'A.G.E. n'obéit pas toujours aux règlements 6 & 7. La langue anglaise est seule utilisée. (Ceci· fâche, et avec raison, les étudiants de langue française.)

ARTICLE III DE L'ADMISSIBILITE DES MEMBRES

Tous les étudiants à plein temps inscrits comme tels a l'Université Laurentienne doivent verser à l'AGEUL la cotisation annuelle que le Conseil exige des étudiants; tous sont membres actifs de l'AGEUL et jouissent du droit du suffrage.

Cet article, je crois, est beaucoup trop vague. Ne vous êtes-vous pas demandé où allait cette cotisation et pourquoi? (Si non, il est grand temps de le faire . . .) Des $25.00 que vous versez si gracieusement pour jouir du droit de suffrage, $5.00 vont au collège où vous vous êtes inscrits et $20.00 au conseil de l'AGEUL. La dernière somme fait du conseil notre serviteur. Ainsi, c'est pour vous que le Ciné-Club, les comités culturel et social existent. Ce même organisme nous permet d'employer nos loisirs en étant membres des clubs suivants: club de photographie, club dramatique, club historique ainsi que les sociétés suivantes: société littéraire, société d'économie et d'affaire, et société du génie.

Ce conseil vous donne la chance, si vous en êtes membres, ou si vous êtes membres de différents clubs et société, de développer vos qualités de "chef".

L'AGE donne aussi aux étudiants certains services tels que le Bottin (?), le Lambda et l'annuaire.

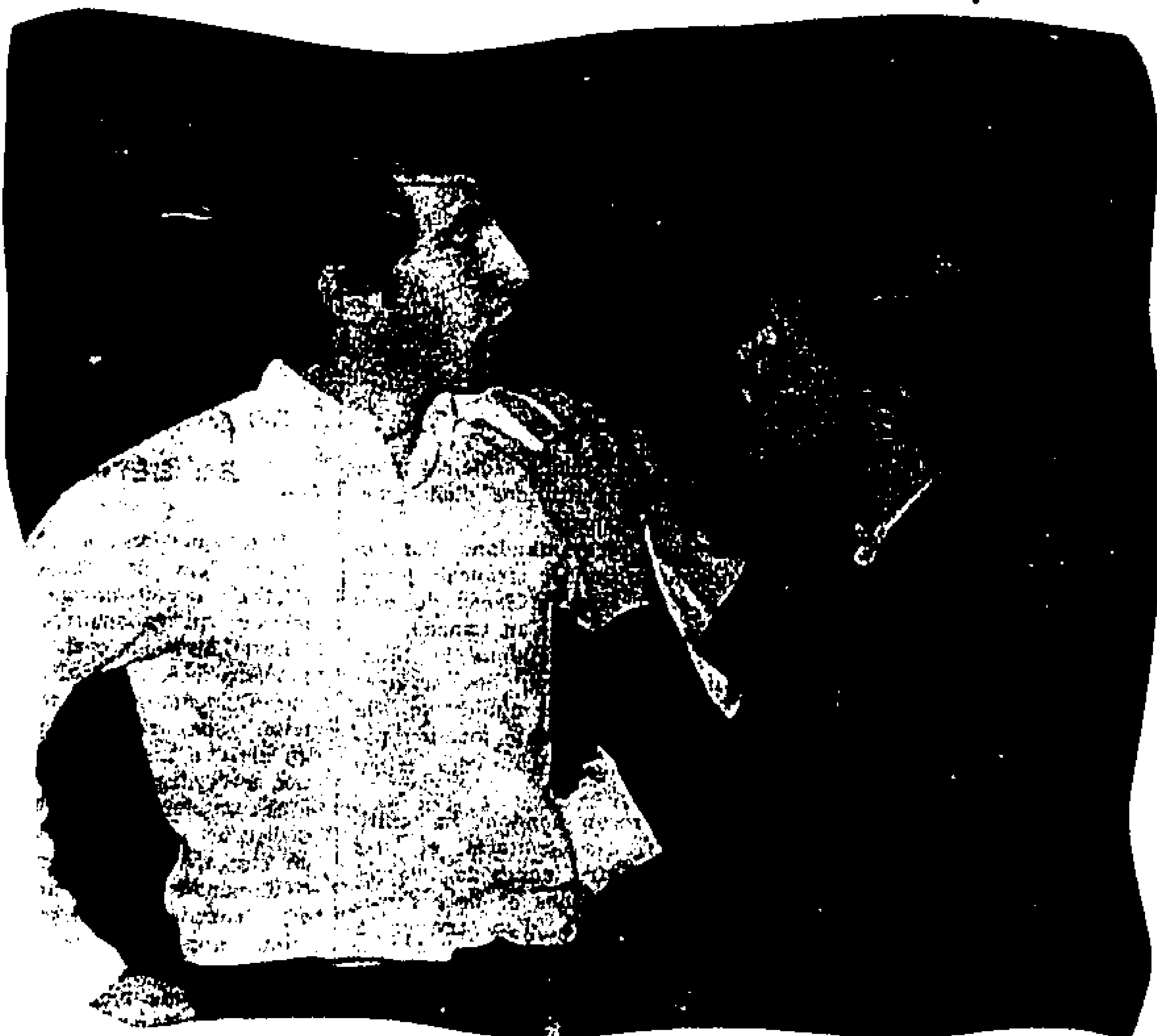
Ici, cj dois m'excuser de ne pas pouvoir émunérer les nombreux autres services que vous rend votre conseil. Soyez-en fiers et donnez-lui votre encouragement. Je continuerai la critique de notre constitution dans la prochaine édition française du Lambda.

N.B.—Que font les collèges de leur $5.00? Je me permets de garder ceci pour une surprise. Demandez aux étudiants de l'U. de Sudbury, le 11 mars, et vous aurez votre réponse . . .

Ted Beauparlant



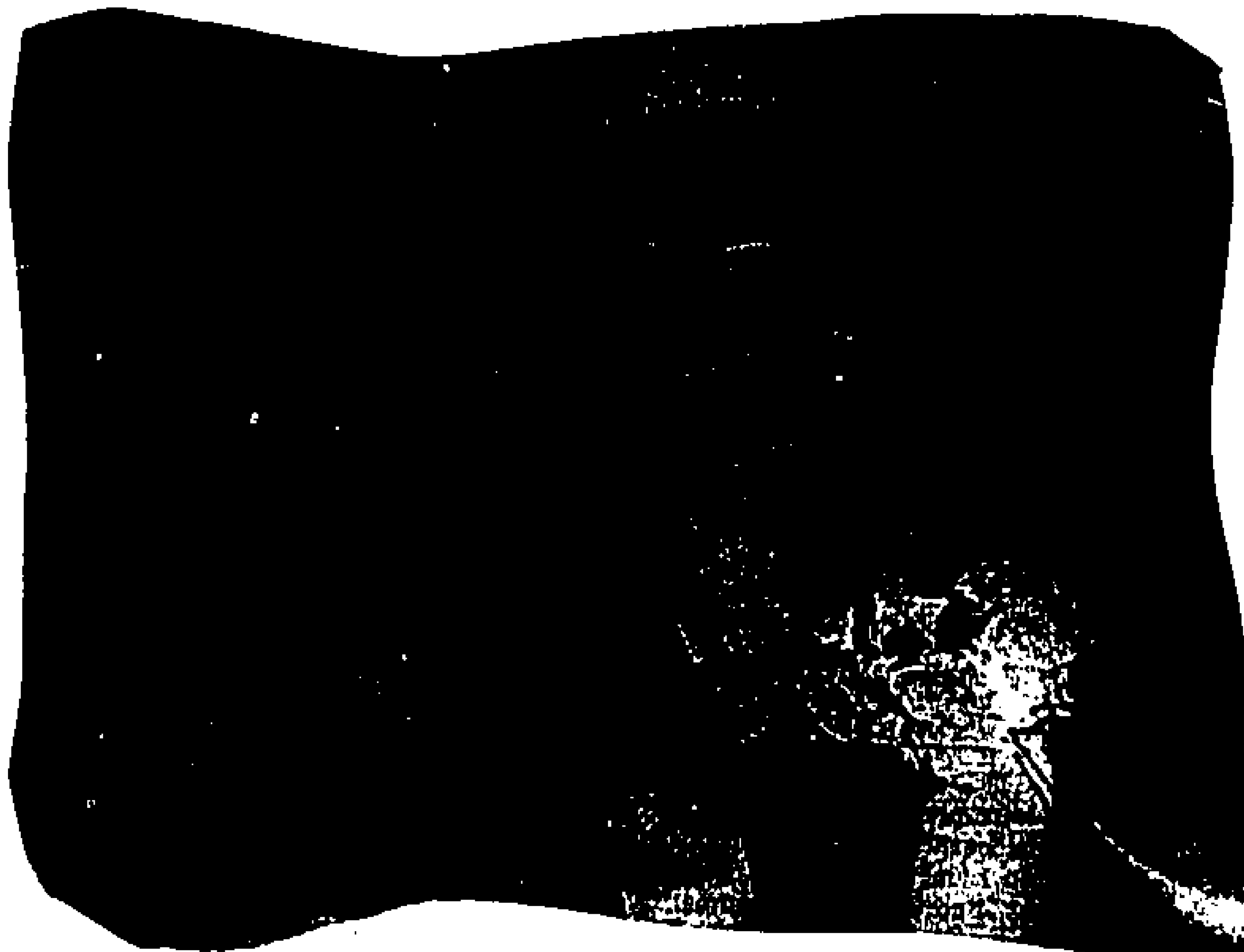
Voyons, Pierre . . .



Comment me couper les cheveux!!?



Nouvelles tuques de l'Université de Sudbury . . . pas si mal, hein!!



"NOTRE" REINE!!